

accordé par la ville, qui a tenu également à faire les frais des funérailles.

Quatre discours sont prononcés sur la tombe de Souly : par M. Rossigneux, adjoint, au nom de la municipalité ; par M. Gravier, secrétaire général, au nom de l'administration et du préfet du Rhône ; par M. Morin-Pons, pour l'Académie de Lyon, et par M. Camille Roy, président du Caveau lyonnais. Après ces discours, un poète, M. Auguste Vettard, membre de la Société littéraire de Lyon, lit un sonnet inspiré par la mort de notre regretté compatriote.

#### DISCOURS DE M. ROSSIGNEUX

MESSIEURS,

Au nom de la ville de Lyon, du Conseil municipal et de la municipalité lyonnaise, je viens adresser un dernier hommage, un dernier adieu à l'un de ses plus illustres enfants, à l'un des maîtres de la poésie moderne, à Joséphin Souly.

Je ne m'étendrai pas sur les qualités ni sur la valeur de l'écrivain ; d'autres voix plus autorisées que la mienne diront ses luttes, ses espérances et ses victoires. Cependant je ne puis me dispenser de jeter un regard en arrière sur la carrière si admirablement remplie de celui que nous perdons.

Né à Lyon en 1815 d'une famille de négociants, Souly fut tour à tour soldat, employé, puis chef de division à la préfecture du Rhône, et enfin inspecteur des bibliothèques de Lyon.

C'est pendant les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions administratives, qu'il se livra passionnément à la culture des belles-lettres.

Depuis 1832, époque où il publia ses premiers vers dans l'*Indicateur de Bordeaux*, jusqu'en 1886, année de l'apparition de son dernier